



**SUPREMEX DÉCLARE UN DIVIDENDE ET  
ANNONCE LE RÉTABLISSEMENT DE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL**

**Montréal (Québec), le 6 janvier 2022** – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui le rétablissement de ses dividendes trimestriels après les avoir suspendus depuis les premiers mois de la pandémie.

Le 5 janvier 2022, le conseil d'administration a aussi déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 15 février 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2022. À compter du premier trimestre de 2022, le conseil d'administration rétablira ses dividendes trimestriels de 0,025 \$ par action ordinaire. Sur une base annuelle, cela représente un dividende de 0,10 \$ par action ordinaire.

« Nous avons revu notre stratégie d'allocation du capital considérant une croissance soutenue des revenus et du BAIIA d'une année à l'autre, d'une réduction substantielle de l'endettement au cours des derniers trimestres et des perspectives de plus en plus favorables pour l'entreprise. Nous croyons qu'une approche équilibrée du déploiement du capital, y compris les dépenses en immobilisation, les acquisitions, les rachats d'actions et les dividendes, est une combinaison attrayante pour les actionnaires », a déclaré Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex.

Ce dividende est désigné comme dividende «déterminé» aux fins de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire. Veuillez noter que la déclaration de dividendes demeure sujette à la discrétion du conseil d'administration et peut varier en fonction, entre autres, des bénéfices de Supremex, des exigences financières, du respect des clauses restrictives de sa facilité de crédit garantie et de la satisfaction des tests de solvabilité imposés par la LCSA pour la déclaration et le paiement de dividendes et d'autres conditions existantes à cette date future.

**Informations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations sur les performances futures de Supremex, des déclarations futures et des paiements de dividendes ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué de presse. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 et dans la Notice annuelle de la Société datée du 31 mars 2021. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, les cycles économiques, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la croissance par acquisition, la dépendance sur le personnel clé, l'augmentation du coût des matières premières, la fluctuation des taux de change, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, le risque éventuel de litige, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 et dans la Notice annuelle de la Société datée du 31 mars 2021, en particulier dans les « Facteurs de risque ». Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de Supremex.

### **À propos de Supremex**

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et trois installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 825 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information, visitez [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

#### **Personne-ressource:**

Mary Chronopoulos  
Chef de la direction financière  
[investors@supremex.com](mailto:investors@supremex.com)  
514 595-0555, poste 2316